

# Déclaration de la FNEC-FP-FO au CTA du 23 janvier 2019

## **Au budget Ministériel : la suppression de 2650 postes dans le second degré et chez les administratifs !**

Tel est le chiffre donné lors du CTM du 19 décembre, au cours duquel le ministre Blanquer a présenté le plan d'austérité de son Ministère. A l'échelle académique, FO fait le constat que la dotation accordée, dans le premier comme dans le second degré ne permettra pas de répondre à la croissance des effectifs scolaires, ni aux difficultés pourtant reconnues du public accueilli.

Dans le premier degré, FO dénonce une dotation ministérielle pour notre académie, largement insuffisante. Dans le Vaucluse et les Bouches du Rhône, elle ne suffira peut-être même pas à couvrir les besoins en postes pour les dédoublements CP-CE1 dans l'Education prioritaire. Pour les départements alpins, la dotation est même négative.

FO n'accepte pas qu'à l'ODJ des CTSD, il soit question de fermetures de classes parce qu'il y a nécessité d'ouvrir ailleurs, que des écoles rurales soient regroupées et que des écoles maternelles et élémentaires soient fusionnées pour récupérer des postes et supprimer des directions.

FO revendique une dotation à hauteur des besoins, c'est à dire permettant d'abaisser partout les effectifs, d'améliorer les décharges de direction, de répondre aux besoins en matière de RASED et de médecine scolaire, de rétablir une aide administrative pour toutes les écoles et de créer des postes de remplaçants.

Dans les documents de travail fournis, la présentation du nombre de postes implantés dans le second degré fait apparaître un solde de 39 créations. Mais il faut le dire, en réalité ce chiffre est faux car ce sont 44 postes (très exactement 44,5) qui sont effectivement supprimés cette année dans l'académie. En effet, en plus des 39 postes attribués par le ministère, 83 suppressions sont prévues et transformées en HSA. Pourtant, 2517 élèves supplémentaires sont attendus ! Le taux d'encadrement poursuit donc sa baisse tandis qu'augmente le temps de travail en conséquence d'un projet de décret qui n'a même pas encore été présenté au CTM et qui imposerait une deuxième heure supplémentaire obligatoire, pour chaque enseignant exerçant dans le second degré.

Alors que les missions exigées des personnels sont démultipliées en application du décret Hamon de 2014, de la nouvelle circulaire sur le rôle des professeurs principaux et de l'évaluation PPCR, autant de textes que FO a refusé, cela signifie pour la rentrée prochaine des conditions de travail encore dégradées ! C'est inacceptable !

Chez les administratifs, ce sont 400 postes qui sont nationalement supprimés dont 9 dans notre académie, suppressions qui s'ajoutent à celles d'années antérieures : ainsi entre 2007 et 2018 ce ne sont pas moins de 424 postes de titulaires de catégorie C qui ont été supprimés à l'échelle de l'académie, 82 en catégorie B et 52 en catégorie A, pour un total de 558 (chiffes extraits la base électorale.)

La charge de travail qui incombe à chaque agent ne cesse de croître alors que s'opèrent des mutualisations dont la portée va s'amplifier avec la perspective de la fusion des académies d'Aix et de Nice, à laquelle FO s'oppose toujours. A ce sujet, FO réclame des précisions concernant le poste de chef de division de la DIEPAT pour lequel il est écrit dans le BA n°800 du 17 décembre « qu'il sera fortement impacté par la réforme territoriale et la mise en œuvre de l'académie régionale PACA, et ce potentiellement dès la rentrée scolaire 2019. » FO considère qu'il est nécessaire de convoquer, notamment sur ce point, un CTS.

Pour FO, ce budget, de façon générale, traduit très nettement le refus de ce gouvernement d'accorder aux services publics et singulièrement à l'Ecole, les moyens de fonctionnement nécessaires.

Il ne permettra pas de faire partout baisser les effectifs par classe, ni d'effectuer les remplacements. L'amélioration des conditions de travail, celle des personnels comme celle des élèves ne semble pas être un objectif.

## **Et pourtant, il y a urgence !**

Car les personnels sont à bout : ils ne supportent plus de devoir travailler dans des locaux scolaires dégradés voire insalubres, d'être victimes d'incivilités et quelques fois de violences, de devoir gérer des problèmes sociaux-économiques qui les dépassent, sans le recours de personnels vie scolaire, sociaux ou de santé en nombre suffisant. Ils se découragent face aux difficultés scolaires croissantes qui ne sont plus

prises en charge faute de structures ou de moyens réellement adaptés. Ils ne veulent plus multiplier les tâches, au-delà de leur mission d'enseignement, notamment pour s'occuper de l'orientation de leurs élèves ; ils refusent la hausse constante des heures de travail dont le projet de décret imposant une deuxième HS est la parfaite illustration.

Ils s'opposent au démantèlement du Bac comme diplôme national et premier grade universitaire, à la remise en cause de tous les diplômes en général auxquels la politique de ce gouvernement substitue des référentiels de compétences ou une évaluation sur dossier, comme avec la loi ORE. Ils veulent conserver un enseignement professionnel sous statut scolaire et rejettent la perspective du « tout apprentissage » confié au patronat et aux collectivités locales.

Plus généralement, ils rejettent des réformes qui sans cesse affaiblissent les disciplines, comme celle récente du lycée, et qui, d'un autre côté, renforcent l'autonomie des établissements, l'emprise des collectivités locales et remettent en cause le statut national.

Ils dénoncent un pouvoir d'achat en baisse constante, conséquence du gel prolongé du point d'indice dans la FP et réclament leur dû : une augmentation de 18% de la valeur du point d'indice ! Ils refusent l'arbitraire de l'évaluation et un déroulement de carrière qui prive l'immense majorité d'entre eux de l'accès au dernier grade, conséquences funestes de la mise en œuvre des dispositions de PPCR.

Enfin, ils n'accepteront pas la mise en pièces de leur régime de retraite au profit d'un système « universel » par points qui se traduirait par une baisse du montant des pensions et la disparition du Code des Pensions civiles et militaires, élément-clé du statut !

Pour FO, ce constat appelle une réponse de la part de l'institution, autre qu'une vaine tentative de censure. Car il est inacceptable que l'on cherche à museler l'expression des personnels et de leurs organisations en invoquant un prétendu droit de réserve qui remet en cause l'article 6 du statut général de la FP. Il est inacceptable que seules la violence et la condescendance soient les réponses apportées aux inquiétudes de la jeunesse et à ses doléances. De telles méthodes ne font que renforcer l'exaspération et la colère !

### **Une seule issue : les revendications doivent être satisfaites !**

A commencer dans ce budget académique, qui pour FO, n'est pas à la hauteur des besoins de l'Ecole de la République.

FO revendique donc le maintien des 83,5 postes supprimés dans le second degré et demande, plus largement, la création de tous les postes correspondant aux besoins réels ; besoins définis dans les établissements par les personnels eux-mêmes avec leurs organisations.

Nous déposons à ce sujet le vœu suivant :

**« Le CTA d'Aix-Marseille refuse la baisse du taux d'encadrement et réclame par conséquent le maintien de tous les postes d'enseignants et d'administratifs prévus à la suppression dans le budget académique. »**

Nous souhaitons également revenir sur la situation du BTS « métiers des services à l'environnement » au lycée René Char d'Avignon, objet d'un vœu lors du dernier CTA, approuvé par 8 représentants de l'instance. Il semblait convenu pour FO que cette section pouvait être maintenue et qu'une autre identique pouvait être créée au lycée Simone Veil de Marseille. Monsieur le recteur, les personnels de l'établissement demandent à être reçus.

Un mot pour finir sur la carte de la formation professionnelle à l'ODJ de ce CTA. FO a déjà fait état de son refus de la réforme de la filière GA lors de sa présentation durant les travaux du CTA du 23 novembre. FO avait alors pris l'initiative du vœu suivant : **« Le CTA d'Aix Marseille, réuni le 23 novembre, s'oppose à tout projet de démantèlement de la filière GA, conséquence de la fusion des Bacs pro comptabilité et secrétariat. »** (Approuvé par les représentants de la CGT et de la FSU.)

Nous demandons aujourd'hui un vote distinct concernant cette question lorsque sera abordé ce point d'information dans nos débats.

Nous déposerons également un vœu concernant la carte cible que FO refuse toujours catégoriquement en l'état, même si nous actons une modification mineure, donc insuffisante sur l'une des demandes que nous avons formulées lors du GT de décembre. En l'occurrence le glissement de quelques fermetures de 2019 sur 2020 et de 2020 sur 2021.

Le devenir de la filière GA étant particulièrement important pour l'enseignement professionnel, je laisse la parole à mon camarade du SNETAA pour développer ce point.